

Ville de Fribourg
Conseil communal
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
1700 Fribourg

Fribourg, le 9 décembre 2019

Autorisation d'abattage du hêtre rouge de la route du Grand-Pré

Monsieur le Syndic, Madame la Directrice de l'Edilité,
Madame et Messieurs les Conseillers communaux,

Par la présente, les signataires ci-dessous souhaitent faire part aux autorités de la Ville de leurs préoccupations concernant la protection des grands arbres en Ville de Fribourg. En effet, ils estiment que les autorisations d'abattage des arbres sont données trop facilement et sans exigence de contrepartie équivalente alors qu'il faut au contraire tout entreprendre pour protéger arbres et forêts en ville qui sont les alliés de la qualité de vie et de la lutte contre les effets néfastes du changement climatique et de la chute drastique de la biodiversité.

Les signataires prennent pour exemple l'autorisation octroyée par le Conseil communal de la Ville de Fribourg permettant l'abattage de quatre grands arbres en pleine maturité - dont un grand hêtre rouge remarquable - sur l'art. 10379 RF, propriété de Monsieur Philippe Uldry, en vue de la construction d'un immeuble. La Préfecture a accordé le permis de construire à Monsieur Uldry sans exiger le maintien de ces arbres plantés il y a plus d'une soixantaine d'années, ni même demander une compensation appropriée. Les quatre grands arbres seront remplacés par des arbustes de faible valeur écologique et dont une bonne partie n'est pas d'origine indigène.

En mettant en évidence ce cas individuel, les signataires demandent à connaître les critères appliqués pour permettre l'abattage d'arbres et quelle est la politique définie par la ville dans ce domaine. Ils craignent beaucoup l'abattage d'autres arbres de même importance à l'avenir alors que les arbres amènent de nombreux avantages : ils absorbent une grande quantité de CO₂, abaissent la température ambiante et remplacent avantageusement les systèmes de climatisation¹, ils purifient et humidifient l'air et les sols. Se concentrer sur l'objectif de la densification du bâti au détriment de la préservation du végétal contribue à faire de notre ville un véritable étouffoir, en particulier en période de canicule. Alors que les scientifiques affirment que «Les températures augmentent en Suisse deux fois plus vite que la moyenne mondiale »² il est à tout prix nécessaire de préserver les arbres pour éviter les pics de chaleur. Un vieil arbre est aussi un oasis de biodiversité qu'il s'agit impérativement de préserver. Ceci est d'une importance cruciale à l'heure où la biomasse des insectes et le nombre des espèces d'oiseaux chutent drastiquement.

La prise de conscience de nos citoyen-ne-s en ce qui concerne la valeur des arbres dans nos villes est grande. Nombreux sont ceux qui sont sensibles à l'utilité, à la beauté et à la richesse de ce patrimoine végétal qui fait de la ville un espace de vie. Les vieux arbres disent quelque chose de notre histoire et de notre passé et sont une ressource déterminante pour assurer notre avenir. La récente mise en garde lancée à ce propos par l'ONU est plus claire que jamais³ : elle appelle la communauté mondiale à ne pas remettre à plus tard les actions immédiates et radicales nécessaires pour réduire les émissions de CO₂ sans quoi la catastrophe climatique et écologique ne pourra plus être évitée. Continuer à abattre de grands arbres, c'est aller contre cette exhortation. Nous voulons

¹Quand-un-arbre-vaut-cinq-climatiseurs : https://www.swissinfo.ch/fre/economie/les-villes-%C3%AElots-de-chaleur_quand-un-arbre-vaut-cinq-climatiseurs/42384538

²Martine Rebetez, professeure de climatologie à l'Institut fédéral de recherche WSL et à l'Université de Neuchâtel / <https://www.meteosuisse.admin.ch/home/actualite/infos/scenarios-climatiques.html>

³<https://www.rts.ch/info/monde/10895642-la-planete-va-tellement-mal-quil-ny-a-plus-une-minute-a-perdre-avertit-lonu.html?fbclid=IwAR219ZBNO-CgKnL5iLWPibQ4CRaYTvIbeV7JpkHe0NSd4UBF98TJUf2YKt8>

agir aujourd'hui pour éviter que d'autres arbres soient sacrifiés. Les arbres de la Ville de Fribourg doivent pouvoir continuer à vivre et à nous faire vivre!

Nous demandons que la Ville de Fribourg prenne de toute urgence les mesures suivantes :

1. répertorier tous les arbres qui méritent d'être protégés, sur terrain public et privé, lister les essences majeures devant être protégées⁴ et établir une carte d'abattage⁵;
2. renforcer le rôle et la place des arbres en établissant une Stratégie communale pour le patrimoine arboré et forestier⁶ qui doit préciser le niveau de protection des arbres et durcir la réglementation y relative⁷;
3. s'inspirer de la politique de plantation et de conservation mise en place par la ville de Sion pour lutter contre les îlots de chaleur⁸;
4. modifier le RCU actuel dans ce sens lors de la prochaine enquête complémentaire du PAL ;
5. utiliser systématiquement l'instrument de la «demande préalable» avant toute demande de permis de construire, en vue de corriger les lacunes éventuelles des projets en matière de respect des arbres⁹.
6. exiger de la part des architectes et des promoteurs, lors du dépôt d'un dossier de permis de construire, un plan des aménagements extérieurs avec une liste de plantes à enlever, maintenir et planter visant à assurer la meilleure qualité possible de l'aménagement paysager¹⁰;
7. faire reposer la décision d'abattage d'un arbre protégé du service communal sur un préavis d'experts arboristes et rendre transparents, dans le rendu des décisions dudit service, les critères de choix et la pesée d'intérêts qui ont mené à la décision d'abattage ;
8. lorsque l'abattage est nécessaire, exiger que chaque arbre soit obligatoirement remplacé par des arbres indigènes et d'une valeur équivalente en matière écologique avec un impact important sur la biodiversité. Des compensations de moindre qualité ne devraient pas être acceptées ;
9. promouvoir la formation continue du personnel en matière de changement climatique¹¹.
10. faire connaître à la population, par l'intermédiaire du site internet et du journal communal, la politique communale poursuivie en matière de protection des arbres ;
11. d'une manière générale, prendre toutes les mesures nécessaires qui entrent dans les compétences de la Ville pour lutter contre le réchauffement climatique et pour renforcer la biodiversité.

En vous remerciant de prendre en considération le contenu de la présente lettre, nous vous saurions gré de bien vouloir prendre position par rapport à nos différentes demandes. Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Syndic, Madame la Directrice de l'Edilité, Madame et Messieurs les Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

Copie : Préfecture de la Sarine

⁴<http://www.lausanne.ch/thematiques/nature-parcs-et-domaines/arbres-faune-et-flore/patrimoine-arbore/entretien-arbres/abattage-et-elagage-arbres/extrasArea/00/links/02/linkBinary/arbres-essences-majeures.pdf>

⁵Exemple du modèle genevois : <https://www.ville-geneve.ch/themes/environnement-urbain-espaces-verts/arbres/gestion-arbres/carte-plantations-abattages>

⁶Voir les 22 mesures exemplaires de la Ville de Lausanne: <http://www.lausanne.ch/thematiques/nature-parcs-et-domaines/arbres-faune-et-flore/patrimoine-arbore/entretien-arbres/lausanne-s-enagage-pour-les-arbres.html>

⁷Voir la pratique de Lausanne et de Genève en matière de protection différenciée des espèces d'arbre. <https://www.ville-geneve.ch/themes/environnement-urbain-espaces-verts/arbres/gestion-arbres/protection-arbres/> / <https://www.ville-geneve.ch/themes/environnement-urbain-espaces-verts/arbres/gestion-arbres/gestion-abattages/>

⁸Projet ACCLIMATASION, <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/dossiers/magazin2017-3-dossier/mehr-gruen-und-blau-als-grau.html>

⁹Voir le modèle de la Ville de Berne qui recommande vivement aux propriétaires de s'adresser à la ville avant tout projet de construction. « Baumschutz » <https://www.bern.ch/themen/umwelt-natur-und-energie/stadtnatur/baume/baumschutz> / Baumschutzregelment: <https://www.bern.ch/themen/umwelt-natur-und-energie/stadtnatur/baume/baumschutz/downloads/baumschutzregelmentstadtbern2014.pdf>

¹⁰Voir le Guide des aménagements extérieurs de la Ville de Sion: <http://www.sion.ch/dl.php/fr/5ad9812cad52e/20180420-guide-amenagements-exterieurs.pdf>

¹¹ Voir le cours du 25 mars 2020 à Bienne: <https://www.pusch.ch/fr/agenda/favoriser-la-nature-et-agir-contre-le-changement-climatique-569>

Liste des 34 signataires:

Berset Christel, Marion Matter, Benoît Morier Genoud, Anna Slezáková, Jörg Beck, Marcos Zuniga, Philippe Vorlet, Roger Gut, Karin Rimle, Florence Savioz, Arnaud Gariepy, Agnès Jobin, Daniel Felder, Réanne Wiesli, Alix Wiesli, Marie Wirz, Gaëtan Gamba, Martia Gamba, Nicole Gamba, Lena Beck Vdovina, David Chatton, Alizée Lombard, Katrin Fink, Reto Wiesli, Virgil Wiesli, Katrin Fuchs, Géraldine Bugnard, Anais Bugnard, Nicole Bugnard, Pierre-André Bugnard, Eve-Marie Ayer, Gilles Dumas, Danièle Moulin et Vincent Vandierendounck. *(de nombreuses autres signatures sont en train d'être collectées et seront remises aux autorités avant Noël)*

Personne de contact:

Christel Berset

Fort-St-Jacques 3

1700 Fribourg

Christel.berset@sunrise.ch

078 975 45 55

